

**Arrêté N° 2024-215
portant renouvellement de Mme Marie PREAU en qualité de chargé de mission
pour la stratégie scientifique dans le domaine de la santé**

Le Président par intérim de l'Université Lyon 2

- Vu** le Code de l'éducation ;
- Vu** les statuts de l'Université approuvés par le conseil d'administration en sa séance du 27 avril 2018 modifiés et notamment ses articles 37 et 38 ;
- Vu** la délibération N°2021-30 portant élection de M. James WALKER en qualité de vice-Président du Conseil d'administration ;
- Vu** l'arrêté 2023-294 du 24 octobre 2023 portant renouvellement de Mme Marie PREAU en qualité de chargée de mission pour la stratégie scientifique dans le domaine de la santé et la lettre de mission afférente pour l'année universitaire 2023-2024 ;
- Considérant** la démission de Mme Nathalie DOMPNIER, Présidente de l'Université Lyon 2, à compter du 18 juin 2024, la période d'intérim et la fin de mandat de la charge de la mission relative à la stratégie scientifique dans le domaine de la santé en résultant ;
- Considérant** la nécessité de poursuivre sans interruption, la mission en cours, sur le périmètre de la stratégie scientifique dans le domaine de la santé au sein de l'Université,

Arrête :

- Article 1 :** Madame Marie PREAU, Professeure des Universités, est renouvelée dans ses fonctions de chargée de mission pour la stratégie scientifique dans le domaine de la santé conformément aux termes de la lettre de mission susvisée.
- Article 2 :** L'équivalence horaire fixée par l'arrêté 2023-295 susvisé est maintenue dans le cadre du renouvellement de cette mission.
- Article 3 :** Cette mission, renouvelée à compter du 18 juin 2024, prendra fin le 31 août 2024.

Fait à Lyon, le 18 juin 2024

James WALKER